

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE LUNDI, LE MERCREDI ET LE VENDREDI SOIR

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50
(Avec Bulletin officiel . . . Un an : 7 fr. 50)

Etranger : 1 fr. 25 par mois sans Bulletin et 1 fr. 50 avec Bulletin
Payable d'avance

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être adressées à l'Administration
Les correspondances doivent être envoyées à la Rédaction

ANNONCES

Canton : 10 centimes — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct.
RÉCLAMES : 50 centimes
(la ligne ou son espace, corps 8)
S'adresser exclusivement à l'Agence Hansenstein & Vogler ou à l'imprimerie du Journal

Le Rubicon franchi

La date du 29 février 1916 est appelée à la célébrité dans l'histoire de la neutralité suisse.

En Suisse romande, jusqu'à la dernière heure, seuls des pessimistes aux conceptions sommaires osaient parler d'un acquittement des deux colonels. Mais pour écouter ceux-là, il était nécessaire de croire avec eux à un verdict préparé d'avance. Cependant les esprits pondérés — nous avons là-dessus recueilli les propos de deux colouels, dont un en activité de service et un représentant de la censure — semblaient unanimement croire à une condamnation. Condamnation de simple forme, assurait même notre censeur, à qui, en l'état de choses, un acquittement semblait impossible autant que dangereux.

Toutefois, par le fait même que, dès l'origine des débats, l'accusation visait à tout endosser à M. Langie, premier accusateur et coupable d'avoir voulu nettoyer les écuries du Bellevue-Palace, le doute n'aurait plus dû être permis. Comme M. Langie avait eu la naïveté ou la franchise — ce qui est tout un lorsque le pot de terre s'avise de se mesurer au pot de fer — d'avouer une émotion bien compréhensible, les défenseurs des deux accusés se sont amusés à l'envi de ce noble sentiment.

Ainsi que nous l'avons relevé déjà, les interrogatoires d'Egli et de Wattenwyl ont différencié sensiblement dans l'allure. Le premier avait paru plus embarrassé, le second plus net en même temps que visiblement préoccupé de se disculper au détriment de son compère. De quoi le réquisitoire du colonel Reichel s'est inspiré en chargeant beaucoup moins de Wattenwyl qu'Egli. Il a proposé un an d'emprisonnement, la destitution et 1000 fr. d'amende contre les deux accusés, si le tribunal retenait les deux chefs d'accusation contre les deux accusés. Si la condamnation n'eût été prononcée qu'en vertu de la communication du Bulletin, il aurait requis contre Egli la peine de trois mois d'emprisonnement, contre de Wattenwyl un mois d'emprisonnement et contre tous deux 500 francs d'amende. Les deux accusés devaient être condamnés aux frais.

Le réquisitoire a duré une heure et demie; sa dernière partie surtout paraît avoir fait une certaine impression sur le public des tribunes qui, trié sur le volet, avait fréquemment marqué ses sympathies aux accusés et acclamé, malgré toutes les menaces sans effet du président, la déposition du chef de l'état-major. Voici le texte du verdict rendu à 8 h. 55 du soir. Le grand-juge Kirchhofer donne lecture du jugement suivant :

1. — Les accusés, reconnus non coupables d'un délit punissable par les tribunaux, sont acquittés.
 2. — Ils sont renvoyés devant leurs supérieurs pour un jugement disciplinaire.
 3. — Les frais sont mis à la charge de l'Etat.
- Le délai de cassation est de vingt-quatre heures, à compter de mardi soir, à 10 heures.

Une dépêche de Berne ajoute à cela que le Conseil fédéral s'est occupé mercredi soir, dans une séance qui a duré deux heures et à laquelle assistait le général, de l'affaire des colonels Egli et de Wattenwyl. On communique ce qui suit sur le résultat de cette séance :

« Par jugement de la justice militaire, les colonels Egli et de Wattenwyl ont été renvoyés à leurs supérieurs, pour sanctions disciplinaires.

Conformément à ce jugement, le général a prononcé pour ces deux officiers 20 jours d'arrêts de rigueur et la mise à disposition. En ce qui concerne leur situation civile, les deux officiers, conformément à la décision du Conseil fédéral, sont suspendus dans leurs fonctions de chefs de section du bureau de l'état-major fédéral.

Le Conseil fédéral décidera ultérieurement sur leur emploi dans l'administration fédérale. Nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux commentaires des jour-

naux suisses et étrangers, en nous limitant pour aujourd'hui aux premiers parus. De cet ensemble une impression pénible subsistera, celle que la neutralité suisse a reçu là un coup douloureux. Le dernier mot sur cette affaire, devenue, par la façon dont le colonel Sprecher de Bernegg a cru devoir couvrir ses subordonnés, l'affaire de l'Etat-major bien plus qu'elle ne fut celle des colonels, ne sera peut-être dit qu'après la guerre, lorsque la conférence pour la paix aura à établir les nouvelles bases de l'équilibre en Europe.

L. C.

Ce qu'on en pense

En Suisse

La Neue Zürcher Zeitung termine son article comme suit :

Si, objectivement, il existe une violation de neutralité, le tribunal a cependant trouvé que les deux colonels ont agi uniquement pour des motifs de service. Leur bonne foi et leur désir de servir le pays sont hors de doute. Cependant leur attitude, en regard de la situation qu'ils occupaient, n'a pas été correcte. Mais une condamnation n'eût pas été juste, aux yeux du tribunal militaire qui les a jugés. Ils sont renvoyés à l'autorité militaire supérieure pour être punis disciplinairement.

La Revue, qui consacre au jugement son premier Lausanne, dit :

Ce résultat est pour nous une déception, et le sera pour l'opinion publique de la Suisse romande. Jus- qu'au bout, nous avons espéré qu'une peine serait prononcée et qu'on éviterait ainsi les conclusions fâcheuses et les conséquences graves d'un acquittement.

S'il est exact que M. Langie n'a pas été en mesure de fonder ses accusations, en revanche la communication régulière du Bulletin de l'état-major, les nouvelles importantes que contenaient certains des bulletins communiqués, l'intimité qui régnait entre le colonel Egli et l'attaché militaire allemand, nous paraissent des éléments suffisants de culpabilité. Le tribunal militaire en a jugé autrement. Nous en éprouvons un vif regret et nous voulons espérer que le pays n'aura pas à souffrir des conséquences de ce verdict.

On peut considérer comme un des facteurs principaux de l'acquiescement l'intervention du chef d'état-major, le colonel de Sprecher, en faveur des deux accusés. A tort ou à raison, la déposition de M. de Sprecher sera interprétée comme étant presque une approbation de leur conduite. Et chacun se demandera comment il se fait que M. de Sprecher ait ignoré si longtemps le manège des deux colonels et s'il avait le droit de l'ignorer.

Le Journal de Genève, après avoir émis l'espoir que le premier mouvement de l'opinion publique sera de se féliciter que deux officiers supérieurs de l'armée suisse aient été reconnus innocents d'un si grave délit, reconnaît que la solution juridique donnée à cette affaire et la façon dont elle s'est déroulée nous laisse ébranlés et attristés.

Sur la communication du Bulletin de l'état-major, dit-il plus loin, le tribunal reconnaît dans ses considérants que ce fait constitue une violation de neutralité, mais qu'il n'y a pas eu de « service de renseignements au profit d'une puissance étrangère ». Ici nous renonçons à comprendre. Du moment que le bulletin contient des renseignements concernant les mouvements des troupes belligérantes à notre frontière, et que ce bulletin n'est communiqué qu'à un seul groupe de belligérants et pas aux autres, le service de renseignements a bien lieu « au profit d'une puissance étrangère » et aux dépens de notre neutralité. Et quand le colonel de Wattenwyl explique que le bulletin étant déjà communiqué à l'attaché allemand, il devait être remis à l'autrichien par esprit d'égalité, le mot d'égalité ferait sourire si l'on pouvait encore sourire quand il s'agit de faits aussi tristes.

Car le tribunal a beau reconnaître que les deux inculpés n'ont commis aucun acte de trahison, qu'ils ont cru agir sans cesse dans l'intérêt de leur pays, nous ne saurions admettre jamais ni les arguments présentés avec un beau cynisme par le colonel Egli, ni l'étrange conception de la neutralité formulée par le colonel Sprecher. C'est le chef de l'état-major général qui a sauvé les deux officiers en venant couvrir leurs fautes; en déclarant avec solennité que les officiers du service des renseignements, pour obtenir des données utiles, peuvent ne plus observer strictement la notion de neutralité, il autorise tout simplement la violation de la parole donnée.

La Gazette de Lausanne :

Les deux colonels sont acquittés. « Ils ne sont pas coupables, dit le jugement, d'actes punissables judiciairement. » Mais ils sont renvoyés aux autorités militaires supérieures pour des sanctions disciplinaires.

Le dernier mot dans cette affaire appartient donc au général dont les deux colonels relèvent en tant qu'officiers et au Conseil fédéral pour autant qu'ils sont fonctionnaires du département militaire, attachés au service de l'état-major.

Nous voilà donc revenus, après un long et pénible circuit, au point où nous étions, en décembre dernier, quand les faits à la charge des deux officiers ont été portés à la connaissance des autorités fédérales.

Que de jours douloureux, que d'angoisses patriotiques, que de troubles et de discordes une décision énergique du Conseil fédéral et du général eût évités au pays si elle avait été prise en temps utile.

Maints esprits avisés prévoyaient un acquittement si l'affaire était renvoyée à la justice militaire. Les tâtonnements et les lenteurs de l'enquête, le fait que les prévenus étaient en liberté, les influences dont ils disposaient dans la presse, l'action des partis politiques, préoccupés de couvrir le Conseil fédéral et le général que, d'ailleurs, rien ne menaçait sérieusement, tout cet ensemble apparaissait de nature à influencer fortement l'esprit des juges et faisait préférer à ces personnes une sanction disciplinaire et administrative, mais à la condition qu'elle fût immédiate et de nature à satisfaire l'opinion publique inquiète.

Ces hommes voyaient juste. On n'a recouru à la solution judiciaire que lorsqu'il était trop tard pour que la cause pût être introduite au prétoire dans une atmosphère de calme et de sérénité.

Le Genevois, que les feuilles de la Suisse allemande avaient violemment tancé pour avoir osé désapprouver le choix de Zurich et de son atmosphère plus favorable à l'Allemagne qu'une autre — l'attitude de l'auditoire en a témoigné — dit :

Nous ne croyons pas que ce jugement sera accueilli, dans la Suisse, nous ne disons pas romande : nous disons consciencieusement, comme un geste qui eût satisfait à la fois notre besoin d'équité et notre désir d'apaisement.

Le Zurich Post qui n'a cessé de préconiser la manière forte à l'égard de la Suisse romande dit :

L'arrêt du tribunal ne surprendra aucun de ceux qui ont assisté aux débats et qui ont vu l'accusation s'effondrer peu à peu. Nous espérons qu'on considérera dans tout le pays l'arrêt du tribunal comme une parole de libération et qu'on s'efforcera de faire régner de nouveau la concorde dans toute la Confédération.

L'Echo de Paris qui a consacré à l'affaire des deux colonels un long article écrivait notamment avant le verdict :

Le procès qui commence a un double aspect. Au point de vue international, il montrera quelles réparations et quelles garanties la justice militaire suisse entend donner aux deux puissances — la France et la Russie — dont les intérêts militaires ont été méconnus.

Au point de vue de la politique intérieure de la Suisse, le verdict de Zurich marquera une étape particulièrement grave dans la lutte que poursuivent contre les excès de pouvoir de l'autorité militaire les défenseurs des plus anciennes traditions suisses et de l'indépendance helvétique.

Nous assistons à ce débat sans aucune arrière-pensée de rancune ni d'intérêt. La Suisse occupe dans le monde civilisé une place beaucoup plus grande que ne semblent l'indiquer sa superficie et le chiffre de sa population. Par son attachement séculaire à la liberté, par la tolérance avec laquelle elle a su faire vivre côte à côte des populations de races et de religions si différentes, elle offre un grand exemple à l'humanité et elle s'est mise en mesure de rendre aux autres peuples d'inappréciables services, comme la guerre actuelle a permis de le constater. Rien de ce qui touche à ses intérêts vitaux ne peut laisser indifférents ceux qui veulent la liberté des peuples et le progrès du monde civilisé.

A Neuchâtel différentes sociétés, entre autres celle des Belles-Lettres, ont arboré leur drapeau ainsi que le drapeau fédéral cravatés de deuil. En deuil aussi est le Nouvelliste valaisan, enfin las de servir M. Python à genoux, — cela fait trop user de culottes. Des manifestations ont eu lieu à Genève et à Lausanne. Elles étaient surtout composées d'étudiants.

Bulletin de la guerre

2 mars.

La bataille de Verdun

La journée du 27, écrit le colonel X., marque la fin de la seconde phase de la bataille de Verdun, et le commencement de la troisième. On peut les résumer ainsi. L'ennemi n'a pas réussi à rompre de front notre position principale : c'est la deuxième phase ; — il dessine maintenant une manœuvre suprême contre notre flanc droit : c'est la troisième phase.

Essayons maintenant d'en voir les détails. Nous avons vu que le moment capital de la deuxième phase avait été cette émouvante journée du 26, où l'action s'était concentrée sur Douaumont, position culminante qui domine tout le champ de bataille et dont la possession pouvait donner des résultats importants. Le 26, au soir, Douaumont était encore aux mains d'éléments allemands du troisième corps qui s'y étaient accrochés, mais qui y étaient serrés des deux côtés. Le 28, au matin, l'encercllement durait toujours en étant devenu plus étroit.

Que peut être maintenant le fort de Douaumont? Intact, un grand fort moderne, une Feste, comme disent les Allemands, un groupement, comme disent les Français, comprend, en France comme en Allemagne, un assez vaste périmètre, pris sur une crête, entouré d'un parapet où sont ménagés des abris blindés par la garnison et les mitrailleuses. Ce parapet est lui-même environné de fils de fer. L'intérieur comprend, en général, quatre batteries cuirassées, chacune de quatre pièces sous coupole, noyées dans une masse de béton. Deux de ces batteries sont sur la crête et sont formées de pièces de campagne; deux sont en arrière de la crête et sont formées de pièces à tir courbe. Tout cela communique souterrainement avec un réduit central, dernier abri de la garnison, qui comprend lui-même un observatoire cuirassé et deux tourelles armées de petits canons ou de mitrailleuses, pour la suprême défense. Actuellement Douaumont n'est plus, d'après les témoins, qu'un amas de terre bouleversée; mais il reste le point culminant du plateau, et dans ses débris une garnison peut encore s'accrocher : c'est ainsi que les Allemands y tiennent jetés en pointe et assiégés de toutes parts.

Les dépêches d'Amsterdam du 1er mars, disent qu'on calcule à 45.000 environ les Allemands morts devant Verdun. Avec les restes de dix régiments très éprouvés, les Allemands auraient formé pendant l'attaque à Douaumont un régiment nouveau composé de dix différentes unités, le régiment qui précisément réussit à pénétrer dans le fort démantelé. Une interminable procession de trains bondés de blessés défile jour et nuit à proximité de la frontière hollandaise vers l'Allemagne; dans les gares la population allemande assiste en silence au tragique défilé.

On sait que le fort et le village de Douaumont, celui-ci à près d'un kilomètre à l'ouest du fort, ont été tour à tour pris et repris plusieurs fois.

On a surtout parlé avant-hier d'un contingent brandebourgeois enfermé dans ce fort et à peu près encerclé.

Le Petit Parisien donne sur ce point les précisions suivantes :

« Nos soldats ont repris Douaumont; leur élan a été si fort qu'ils ont dépassé la position. La chose s'est faite avec une telle rapidité que les Brandebourgeois du 24^{me} régiment d'élite n'ont eu qu'une ressource, celle de se cacher et de se dissimuler dans les casemates de l'ancien fort de Douaumont.

« Aujourd'hui les Brandebourgeois n'osent plus sortir. »

Le Temps écrivait mercredi au sujet de la bataille de Verdun :

« La situation est satisfaisante. Elle n'en reste pas moins très sérieuse. Notre vigoureux adversaire n'a pas engagé une affaire aussi

importante avec de pareils effectifs pour renoncer après un demi-échec. Il renouvellera ses attaques sur le même front ou sur d'autres parties de cette région.

Il serait imprudent de penser que l'effort contre la région de Verdun sera le seul que tentera l'ennemi. Notre commandement qui n'ignore rien de certains mouvements, est prêt à recevoir cette offensive avec toute l'énergie nécessaire. Nous sommes arrivés à un moment de la guerre où l'Allemagne aux prises avec de grosses difficultés intérieures, ne reculera devant aucun moyen d'en sortir, quoi qu'il doive lui en coûter.

En effet le calme a été quasi complet toute la journée sur cette partie du front. Par contre, une attaque allemande a eu lieu à l'est de Reims, mais elle fut aussitôt enrayée.

L'évacuation de Durazzo

Les Italiens ont évacué Durazzo, sur la côte albanaise, à peu près à mi-distance de Scutari et de Valona. Le *Giornale d'Italia* explique et raconte ces faits comme il suit :

« Il fallait retenir les troupes autrichiennes, quatre fois supérieures aux nôtres, à savoir : deux divisions contre une brigade, en les prenant sous le feu des pièces de marine, de manière à permettre l'embarquement des troupes italiennes attaquées. Il fallait, en même temps, éviter les embûches que l'adversaire avait préparées en mer contre nos navires et vaincre les difficultés provenant d'une tempête entravant l'embarquement dans le port peu abrité et presque dépourvu des installations nécessaires. La mer houleuse empêchait les destroyers de faire un feu efficace sur l'ennemi qui, avec des batteries bien placées et bien dissimulées, dirigeait un feu exact sur le pont d'embarquement des troupes italiennes. Les croiseurs *Puglia* et *Libia*, intervenant alors, entrèrent bravement dans le port battu par le feu de l'ennemi et réduisirent au silence ses batteries. En même temps, la vedette *Accordat*, quatre croiseurs-auxiliaires et quelques destroyers prenaient sous leur feu les voies de communications avec Durazzo, pour empêcher les Autrichiens d'y entrer. En effet, les ennemis ne purent pénétrer dans la ville tant que les Italiens y restèrent. Malgré leur immense supériorité numérique, ils furent obligés de laisser les troupes italiennes s'embarquer, à cause du tir de barrage de nos unités navales. Sous cette protection énergique, une douzaine de steamers, malgré la mer très mauvaise, purent embarquer toutes nos troupes, y compris les blessés, les malades et tout le matériel moderne et utile. Le vieux matériel inutilisable a été détruit. Le convoi, escorté par des navires de guerre, est arrivé à Valona sans incident. »

En revanche, les Italiens consolident leurs positions à l'ouest du mont Marmolada, 3360 mètres, dit le « Mont-Blanc » des Alpes Dolomites, entre Bozon (Trentin) et Bellune (Frioul).

En Mésopotamie

Le communiqué officiel anglais du 29 dit que la colonne du général Aylmer allant au secours du général Townshend, a canonné la rive gauche du Tigre, et le 22 février, le camp turc. Les pertes de l'ennemi sont élevées. Le lendemain il a continué les opérations dans le but de se procurer par la rive droite une position avancée lui permettant de prendre à revers la position turque de Hannah. A la suite de renseignements fournis par les aviateurs, un détachement britannique a dispersé les Turcs concentrés à quatre milles au nord de Nasriysh. Deux aéroplanes britanniques partis de Bessara ont atteint le 25 février la colonne Aylmer.

Un télégramme en date du 26 février annonce que le bombardement du camp turc de Hannah continue efficacement.

Sur mer

On signalait mardi la présence à Milo (Archipel des Cyclades, mer Egée) de 429 naufragés du *Provence II* et l'arrivée prochaine sur un bateau patrouille de 85 autres passagers.

Le nombre des survivants serait donc à cette heure de 862.

Le croiseur auxiliaire *Provence II*, affecté au transport de troupes à Salonique, avait été coulé le 26 février dans la Méditerranée centrale.

D'après les renseignements reçus, 296 naufragés ont été amenés à Malte et environ 400 à Milo par des patrouilleurs franco-anglais qui sont arrivés sur les appels de la T. S. F. Les recherches continuent.

Suivant le témoignage de M. Bokanovski, attaché à l'état-major d'Orient, qui se trouvait à bord, aucun périscope n'a été aperçu ni avant ni après l'accident. Aucune gerbe d'eau ne s'est produite au moment de l'explosion.

Le *Provence II* avait cinq canons de 14 centimètres, deux de 57 mm. et quatre de 47 mm. Le paquebot *Duc-d'Aumale* est arrivé à Marseille le 29 avec de nombreux passagers, après une poursuite infructueuse dans la Méditerranée, par un sous-marin.

Par contre, le *Daily Mail* apprend de Las Palmas (Iles Canaries) que lorsque l'équipage allemand de prise rentra à Ténériffe après avoir fait sauter le *Wesemurn*, il fut averti. Il prétend que la destruction du navire est due à un accident.

ECHOS

Contre-coup des alliances.

Le *Courrier de Vevey* rapporte un incident tragi-comique qui se serait passé il y a peu de jours dans un train de voyageurs, entre Vevey et Clarens.

Dans un compartiment occupé par un Allemand, un Anglais, monté à Vevey, vint s'asseoir vis-à-vis du premier.

Après quelques minutes, le wagon étant très chaud, l'Anglais s'avisait de baisser la glace. Immédiatement l'Allemand la releva. L'Anglais, sans mot dire, la baissa à nouveau. D'un geste rogue, l'Allemand la releva. Trois fois de suite le même jeu recommença et les deux adversaires semblaient prêts à en venir aux mains, lorsque le contrôleur s'interposa.

— Il faut laisser cette portière fermée, monsieur, dit-il à l'Anglais.

— All right ! contrôleur. Mais dites-moi, combien coûte cette glace ?

— Quinze francs, monsieur.

— All right, voilà quinze francs.

Et, avec un flegme tout britannique, d'un coup de canne, l'Anglais brisa la glace du haut en bas !

La franc-maçonnerie, le Pape et la Belgique.

La franc-maçonnerie internationale a donné une somme de six millions de francs à la Belgique, pour assister les prisonniers de guerre belges internés en Allemagne. Cette somme a été reçue à Bruxelles en espèces. Elle devra servir en premier lieu à adoucir le sort des plus pauvres et des plus malheureux, en commençant par ceux qui sont orphelins et sans proches. M. Levéque s'occupe de la gestion des finances. A remarquer qu'aucune distinction de religion ni d'opinion politique ne peut influencer la répartition de ces millions.

Le pape a restitué cinquante mille francs — après de laborieux efforts — sur le viager de cent vingt-cinq mille francs que lui servait bénévolement les cléricaux belges.

(*La Belgique indépendante*, 15 février 1916.)

Une explication.

On n'a dit dernièrement dans le *Figaro* :

On sait que le gouvernement fédéral a toujours désiré que la neutralité de la Suisse fût loyalement observée. Aussi on s'est étonné souvent de l'hostilité que la censure suisse manifestait contre les Alliés, voire contre la Suisse latine, hostilité dont les journaux romands et ceux du Tessin se sont plaints bien souvent.

Cette censure a refusé notamment l'entrée du « Bulletin d'information de la Chambre de commerce de Paris », du « Supplément illustré du *Petit Journal* », du « Bulletin de l'Alliance française », cependant qu'elle tolérait la publication en trois langues de la revue *Illustrierter Kriegskurier*, née à Berlin, éditée à Zurich.

Nous avons aujourd'hui la clef de ce mystère : le chef de la censure était le colonel de Wattenwyl, auquel d'autres besognes accomplies valent en ce moment une regrettable célébrité.

Sabotage d'un banquet.

Un grand banquet offert en l'honneur de l'archevêque Munderlein au Club de l'Université de Chicago et auquel assistaient un grand nombre de prêtres, a été marqué par une grave affaire d'empoisonnement. Peu après le potage, une centaine d'entre eux se trouvèrent subitement indisposés et l'enquête a révélé qu'ils souffraient d'un empoisonnement par l'arsenic.

C'est grâce à la prompt administration d'un contre-poison qu'on n'a pas eu à déplorer de morts.

L'analyse du potage a prouvé la présence de 480 grammes d'arsenic.

La police a commencé une enquête sévère.

La bataille devant Verdun

Effroyable canonnade

Un soldat d'infanterie qui se trouvait près de Douaumont pendant l'assaut allemand, dit que le bruit fait par le duel d'artillerie était effroyable.

— Nous nous bouchions les oreilles, dit-il, avec des morceaux de chiffon, du coton, du papier, enfin tout ce que nous pouvions trouver, afin d'amortir le son, mais l'effroyable rugissement des canons pénétrait à travers tout.

« Nous étions à peu près une douzaine dans notre tranchée de communication. A tout moment, nous ressentions le choc formidable d'obus explosant près de nous, mais ce qui nous était le plus pénible, c'était l'inaction à laquelle nous étions condamnés. Pour nous soulager, nous criions comme des possédés ou bien nous chantions, mais nous ne pouvions pas entendre notre propre voix. »

« En regardant par l'ouverture d'une meurtrière, je pouvais voir le plateau couvert de neige, coupé par endroits par des ravins et parsemé de tronçons d'arbres éclatés. »

« Vers trois heures, le feu se ralentit et les Allemands commencèrent à s'avancer. Leurs colonnes étaient massées si serrées que le sol était complètement caché par les vagues d'uniformes gris en mouvement et qui venaient sur nous au pas gymnastique. »

« Tout à coup, des hauteurs situées derrière nous et des pentes qui s'élevaient de chaque côté de notre position, notre artillerie lourde, raccourcissant son tir, commença à labourer les premiers rangs de l'ennemi avec des obus de 155 et de 200 millimètres. »

« Puis ce fut le tour de nos 75, dont plusieurs douzaines de batteries se développèrent

en terrain découvert, ouvrirent le feu sur les bataillons ennemis qui s'avançaient.

« Quand je vivrais cent ans, je n'oublierais jamais ce spectacle. Les bataillons ennemis semblaient fondre. A la fin pourtant, sous la pression de forces dix fois supérieures aux nôtres, nous nous retirâmes en bon ordre à 1800 mètres en arrière du fort, pendant que notre artillerie et nos arrière-gardes empêchaient les Allemands, par un feu de barrage, de trop marcher sur nos talons. »

A l'assaut

« Avant que l'ennemi eût eu le temps de s'établir dans le fort et sur la crête du plateau, l'ordre fut envoyé de reprendre la position. Deux corps frais, réputés parmi les meilleures troupes de l'armée française, menaient l'attaque. C'était comme au temps des batailles d'autrefois. Il n'y avait pas de couverts pour se dissimuler, pas de tranchées. Nos camarades n'avancèrent pas moins la baïonnette au canon dans un véritable enfer de balles et d'obus. »

« L'élan avec lequel les troupes françaises se lancèrent à l'assaut fut plus que les Brandebourgeois n'en purent supporter et il emporta tout devant lui. »

« Sur plus de dix points du front à la fois, des combats corps à corps s'engagèrent, puis les Allemands cédèrent et prirent la fuite. Quelques-uns d'entre eux cherchèrent refuge dans les ruines du fort de Douaumont, isolés à du gros de leurs troupes, ils y sont encore. »

Un officier qui prit part à la charge a déclaré qu'ils avaient dû, ses hommes et lui, escalader de véritables monceaux de cadavres allemands aux endroits où des compagnies entières avaient été fauchées par l'artillerie.

Les sections de mitrailleuses étaient plus nombreuses que dans aucune bataille, elles firent un « travail » admirable, suivant pas à pas l'avance de l'infanterie et prenant position en terrain découvert sans souci de leurs pertes en servants.

Quand la lune se leva sur le champ de bataille, les mitrailleuses françaises tiraient encore, au rythme de deux cents coups à la minute, sur les formations allemandes, et quand elles prenaient d'enfilade quelque ravin par où l'ennemi tentait d'avancer, elles l'avaient vite comblé de cadavres allemands.

Les projecteurs français en balayant la plaine de leurs faisceaux lumineux, révélaient un spectacle tragique que venaient éclairer par moment les fusées éclairantes jetées des aéroplanes.

UN BOMBARDEMENT MACABRE

Un officier de retour de Verdun a raconté au *Petit Journal* ce fait caractéristique :

J'étais au lever du jour devant la cote 288 à Vacherauville. Entre deux collines, dans une sorte de petite vallée, nous aperçûmes à 500 m, une ligne brune, d'où émergeaient des silhouettes humaines. La masse était encore confuse, mais on ne pouvait s'y tromper ; c'était bien la troupe ennemie, qui sans doute se préparait à un nouvel assaut.

Notre 75 donna aussitôt. A la lunette, on vit sauter dans les airs des membres humains. Dans la masse brune, de larges brèches se produisaient à chaque coup, mais la colonne d'attaque ne paraissait pas se mouvoir. Quelques obus furent encore tirés. Les Allemands n'avançaient ni ne reculaient.

Lorsque le jour fut complètement venu, on eut le mot de l'énigme. La masse brune que notre artillerie venait de canonner était un amas de cadavres allemands. Surprise par notre feu la veille au soir, toute une colonne avait été anéantie là dans ce ravin entre deux collines, et les cadavres étaient tellement serrés les uns contre les autres que la plupart d'entre eux étaient restés debout.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Osmann-Lévy, éditeur à Paris

Masaniello

Le pêcheur de Naples

par

Eugène de MIRECOURT

— Isabelle d'Arcos, que viens-tu faire ici ? La foudre éclatant sur la tête de la pauvre fille, n'aurait pas eu d'effet plus terrible.

Chancelante, éperdue, elle s'appuya contre un meuble pour ne pas tomber à la renverse et murmura d'une voix éteinte :

— Grâce ! Masaniello, grâce !... Qui a pu vous instruire d'un secret que vous deviez ignorer encore ?

— Ah ! vous avouez donc ? Vous ne cherchez plus à me tromper de nouveau ? Tant mieux ! L'explication sera plus courte ; je n'ai pas de temps à perdre. Ainsi plus de subterfuges, plus de détours ! Isabelle d'Arcos, fille du vice-roi de Naples, du tyran de ma patrie, je te somme de nouveau de me dire ce que tu viens faire chez l'homme du peuple qui déteste

le plus ton père.

— Masaniello, ne me parlez ainsi, vous me faites mourir de terreur. Hélas ! je voulais essayer une dernière fois de vous sauver !

— Cela n'est pas ! Quel intérêt peux-tu prendre à mes jours ?

— Il le demande, ô mon Dieu !

Ces derniers mots avaient un accent de désespoir si vrai, de douleur si réelle, que Masaniello en tressaillit jusqu'au fond de l'âme et sentit tomber sa colère.

— Oh ! murmura-t-il, espérez-vous m'abuser encore ? Votre conduite à mon égard est sans excuse. Il est impossible que vous ayez jamais aimé le pauvre pêcheur de la Margellina, vous, fille de celui qui représente à Naples le roi d'Espagne, vous, presque reine !

Isabelle reprit courage et fit un pas vers lui.

— Masaniello, me crois-tu donc une femme vulgaire ? Que m'importent ta condition misérable et tes haillons d'homme du peuple, si ton âme est grande et noble, si j'ai trouvé chez toi des sentiments dignes et une élévation de cœur que je n'ai jamais rencontrés dans ceux qui m'entourent ?

— Non ! non ! s'écria le jeune homme. C'est en vain que vous essayez de flatter mon orgueil et de me donner le change. Vous êtes venue troubler ma vie par désœuvrement, par curiosité, sachant que je ne pourrai jamais être à vous. Mais que dis-je ? Plût au ciel que vous n'avez pas eu d'intention plus

coupable.

— Expliquez-vous, Masaniello, dit la jeune fille suppliante.

— Je prévois ce que vous invoquerez pour votre justification, senora. Mais le sentiment de l'amour filial vous lave à vos propres yeux ; si, dans le but de prémunir le vice-roi contre les dangers qui le menacent, vous êtes descendue jusqu'à la feinte, du moins pouviez-vous épargner mon cœur et ne pas faire mentir le vôtre pour mieux attirer ma confiance. Isabelle avait écouté, pâle et l'œil ardent.

— Cette idée ne vient pas de toi, Masaniello ! Confesse-le, parle ! dis qu'elle t'a été suggérée par une personne étrangère, par une personne qui n'a pu juger de nos relations et qui me calomnie sans me connaître.

La voix de la jeune fille était vibrante, son sein battait avec force.

— Il est vrai, balbutia Masaniello.

— Quelle est cette personne ?

— Celle qui vous a parlé tout à l'heure, en mon nom, et qui vous a reconnue.

La fille du vice-roi posa la main sur son cœur et poussa un soupir, comme si elle venait d'être dérangée d'un poids énorme.

— Ah ! dit-elle, je t'aurais méprisé, si tu avais pu trouver en toi cet ignoble soupçon ! Dieu soit loué, je puis l'estimer encore. Ecoute, Masaniello, c'est mon âme tout entière que je vais t'ouvrir. Je conçois que la révélation de mon rang et de ma naissance

ait bouleversé ton esprit, et que tu n'aies pu te rendre compte de ma conduite. Mais un mot suffira pour t'éclairer. Ne pouvant descendre jusqu'à toi, j'avais formé le projet de t'élever assez haut pour que je pusse un jour te présenter à mon père et lui dire : Voilà l'homme que j'aime !

— Isabelle !... Oh ! taisez-vous ! s'écria le pêcheur avec angoisse.

— Non, répondit-elle. Il faut que je me justifie, puisque tu m'accuses. C'était donc là mon rêve. Tu as en toi tout ce qui est nécessaire pour monter rapidement à une fortune brillante. Hier, tu me parlais d'honneur, tu me disais que tu ne voulais pas trahir la cause du peuple. Est-ce donc la trahire que d'approcher de celui que tu blâmes et de gagner par le raisonnement ce qu'une révolte insensée te fera perdre sans retour ? Le vice-roi céderait à la persuasion : il châtiera la violence. Oh ! je t'en conjure, ne me donne pas la douleur de te voir traiter en criminel, toi dont la vie pourrait être si radieuse, toi pour qui j'avais caressé tant d'espérances...

— Espérances folles et impossibles ! dit Masaniello, séduit un instant par le mirage d'ambition qu'Isabelle avait fait passer sous ses yeux ; mais recouvrant tout à coup son énergie de conspirateur, et s'appuyant du souvenir du religieux bénédictin pour triompher de cette dernière lutte.

— Ainsi tu persistes dans tes projets de révolte ?

— J'y persiste.

VALAIS

Nos tribunaux

Notre dernier n° contenait un fait-divers *Mort de froid* qui relatait la triste fin d'un misérable du nom de François Gianetta. Rectifications en premier lieu une erreur de renseignement; c'est de la prison préventive de Martigny et non de Sion que sortait le pauvre diable.

Mais, où l'affaire devient étonnante c'est d'apprendre que Gianetta, incarcéré sur l'ordre du président du tribunal de St-Maurice, comme prévenu d'homicide, est resté 16 mois et demi en détention préventive et que, sans jugement aucun, ces jours derniers une décision de non-lieu ordonnait la libération du prévenu.

Après seize mois et demi de prison! Quelles réflexions a pu faire le pauvre hère, reconnu innocent, sur la justice humaine et valaisanne! Est-ce que l'autorité judiciaire supérieure ne devrait pas faire de temps à autre le tour de nos prisons préventives pour s'assurer que peut-être il n'y a pas dans ces froides cellules quelque malheureux qu'on oublie?

Ave Cæsar captivi te salutant.

Don national des Femmes suisses

Première liste

Voici les dons qui nous sont parvenus:

Par l'entremise de Mme Pignat, Vouvry:

Bouveret	fr. 82.—
Evouettes	105.40
Reverezulaz	18.20
St-Gingolph	47.—
Vouvry	206.70
Vionnaz	50.—

De Mme Albano Fama, Saxon:

Saxon	fr. 181.05
Riddes	27.70
Leytron	32.55
Saillon	13.40

De Mme Détraz, Chippis 224.30

De Mme Müller-Baur, Sierre 241.—

Don de Mme Fischer, Montana 20.—

Anonyme, Loèche-les-Bains 5.—

De Mme Fischer, Montana 200.15

De Mme L. Pitteloud, Vex 110.—

De Mme J. Roten, Savièse 44.10

Bramois 65.30

Sion 585.95

De Mme Tissières, St-Léonard 64.—

De Mme Germanier, Granges 121.75

De Mlle de Cocatrix, St-Maurice 169.—

De Mlle D. de Werra, Monthey 330.—

De Mlle Troillet, Bagnes 60.—

Avenir économique de la Suisse.

— Sur l'initiative du groupe valaisan de la N. S. H. et sous les auspices de la Société Industrielle et des Arts et Métiers de Sion, M. H. Töndury, professeur à l'Université de Genève, donnera vendredi soir 3 mars 1916, à 8 h. 1/4, dans la grande salle du Café Industriel, à Sion, une conférence qui traitera de l'« Avenir économique de la Suisse. »

Economiste distingué, M. Töndury nous dira, avec une compétence toute spéciale quelles sont les perspectives qu'attendent le commerce et l'industrie suisses après la guerre.

Il est hors de doute que les rencontres brutales et sanglantes des champs de bataille seront suivies d'une lutte intense sur le terrain économique. Là, comme ailleurs, la victoire appartiendra à ceux qui seront prêts. Il importe donc que nos industriels, nos commerçants et notre agriculture d'exportation s'orientent sans retard sur les obstacles à vaincre et le but à atteindre.

L'augmentation de la bière. — Les délégués des cafetiers des cantons romands, réunis mardi à Lausanne, ont voté un ordre du jour protestant contre la manière brusquée employée pour l'imposition de la hausse sur le prix de la bière.

Ils reconnaissent que certains motifs paraissent justifier cette hausse dont ils contestent cependant l'urgence, et estiment que celle-ci aurait pu être discutée d'entente entre les brasseries et les représentants des cafetiers et restaurateurs, afin que les délégués aient le temps de soumettre la question à leurs sections.

Monthey. — Dimanche 5 mars 1916, dès 2 h. 1/2, sur le terrain du Monthey F.-C. se rencontreront ce dernier, champion du Groupe I, avec Jong Boys, Vevey, champion du groupe II, pour le match mi-final.

Sion. — Conférence sur les engrais. — Sous les auspices de la Société d'horticulture du canton du Valais, M. Chavan, ingénieur agronome à Mont-Calme, Lausanne, donnera dimanche 5 mars 1916, à 2 h., dans la grande salle du Café Industriel, à Sion, une conférence sur les Engrais et leur application dans les cultures maraîchères et fruitières.

Invitation cordiale aux messieurs et dames qu'intéressent ces cultures. Entrée gratuite. Le Comité.

Sierre. — Cours de taille. — La Société d'agriculture de Sierre fera donner un cours de taille de la vigne les 9, 10 et 11 mars. Réunion à 8 heures devant la maison d'école.

La Société donnera également un cours de taille des arbres, maladies et leurs traitements, le 8 mars.

Réunion à 9 h. devant la maison d'école. Il est rappelé aux élèves du cours de répétition que la fréquentation du cours de taille de la vigne leur est obligatoire.

Le Comité.

Monthey. — Pour les Serbes. — De toutes parts on nous signale le dénuement de ce peuple malheureux. Un comité suisse de secours aux Serbes s'est formé pour leur venir en aide. Les nouvelles de Corse où le gouvernement français hospitalise les pauvres réfugiés montrent que les besoins sont extrêmes. Ce qui manque le plus ce sont les chaussures et les vêtements pour hommes et garçons. En présence d'une si poignante détresse, les dames de Monthey ont vu leur devoir dans le soulagement de tant de misère. Le comité d'initiative a la ferme conviction qu'un accueil bienveillant sera fait aux jeunes quêteuses. Les personnes qui désirent participer à la confection de vêtements et de la lingerie sont priées de se rencontrer au collège le vendredi. Tous les dons en vêtements, usagés ou non, chaussures, lait condensé, chocolat, etc. peuvent être envoyés jusqu'au 10 mars 1915, à Mme E. de Courten, à Monthey.

FOIRES

Martigny-Bourg, le 26 février 1916.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Anes	2	2	280	500
Vaches	58	27	340	700
Génisses	4	4	—	680
Veaux	100	100	1 fr. 20	le kg.
Porcelets	40	40	60 fr.	la paire
Moutons	2	2	—	45

Foire bien fréquentée. Police sanitaire bonne.

Sion, le 26 février 1916.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Mulets	3	2	400	900
Taureaux	11	7	300	500
Bœufs	13	8	300	700
Vaches	225	170	300	650
Génisses	44	35	250	550
Veaux	12	12	120	250
Porcs	140	120	60	200
Porcelets	132	100	20	60
Moutons	32	32	20	60
Chèvres	32	30	20	70

Foire bien fréquentée eu égard au temps. Beaucoup de transactions et bons prix. Police sanitaire bonne. La gare a expédié 151 pièces de bétail.

Confédération

Une démission

Le colonel Egli a remis au Conseil fédéral sa démission de chef de la section de l'état-major général du département militaire.

Arrestation de journalistes anglais

On écrit de Berne au *Démocrate*: La police de l'armée vient de relâcher sous caution, après cinquante et quelques jours de détention à Berne, deux journalistes anglais, MM. Purcell et Service, correspondants, l'un du *Daily Mail*, l'autre du *Daily Chronicle*. On leur avait demandé d'abord une caution de dix mille francs. Mais on a fini par accepter de l'un une caution de mille francs, de l'autre deux cents francs seulement. A nos lecteurs de tirer la conclusion. Les deux journalistes se plaignent vivement du traitement auquel ils ont été soumis, qui ressemble beaucoup à celui infligé à M. Campbell. Tandis que les prisonniers allemands jouissaient de quantité de facilités, par exemple en ce qui concerne la faculté de prendre des bains, on ne leur a accordée que trois fois.

Précédemment, la police de l'armée a dû relâcher, après 72 jours de détention, Mme et M. Draycott, ce dernier correspondant du *Standard*. Aucune charge sérieuse n'est relevée encore à l'heure actuelle contre ces deux personnes, qui ont été également soumises à un régime très sévère. Par exemple, tandis que le règlement de la prison donne aux inculpés le droit de prendre l'air une demi-heure par jour, Mme Draycott était privée le plus souvent de cette facilité.

Un comble

On a eu l'occasion d'entendre à Genève, à Lausanne, à Bienne et dans d'autres localités la spirituelle conférence de Mme Isabelle Debran, sur les péripéties de son voyage en Allemagne.

Or, la direction de police de Fribourg a interdit sa conférence dans cette ville!

Nous savions déjà, dit le *Journal du Jura*, que certains Allemands influents, qui sont dans les petits papiers de M. Erzberger, le

député du centre, tenaient le haut du pavé dans la cité de Zähringen. Nous savions aussi que certains milieux catholiques profitent des circonstances actuelles pour faire leur cour aux Hautes Autorités, dans le vague espoir d'en obtenir quelque reconnaissance. Mais nous n'avions jamais pensé que ces soucis de basse politique abaisseraient les dirigeants de Fribourg à une pareille platitude. Les Fribourgeois, qui aiment d'ordinaire à avoir leur franc parler, doivent s'en sentir affligés plus que nous encore!

La 5^{me} division reste mobilisée

La démobilisation de la 5^{me} division est renvoyée jusqu'à nouvel avis.

Le licenciement des chevaux qui avait été fixé à vendredi prochain a été renvoyé télégraphiquement.

Les hommes en congé de la 5^{me} division ont rejoint leurs unités.

Nouvelles diverses

Mort de la reine douairière de Roumanie

La reine douairière Elisabeth de Roumanie est décédée hier matin.

La reine Elisabeth de Roumanie, née princesse de Wied, plus connue sous le pseudonyme de Carmen Sylva, était née à Wied en 1843. Elle avait épousé en 1869 le prince Charles de Hohenzollern qui fut appelé au trône de Roumanie sous le nom de Charles I^{er}.

La reine Elisabeth, nature de poète et d'artiste, s'intéressait passionnément aux beaux-arts; durant son règne, elle a accueilli avec une bonne grâce charmante, dans son palais de Bucarest, la plupart des écrivains, des littérateurs, des peintres et des musiciens d'Europe en l'honneur desquels elle donnait des fêtes magnifiques.

D'une infinie bonté et d'une charité inépuisable, la reine Elisabeth s'intéressait tout particulièrement aux aveugles pour lesquels elle a fondé de nombreux asiles et des écoles.

A tous ceux qui l'ont approchée, elle laissera le souvenir ineffaçable d'une souveraine bienveillante, d'un esprit d'élite et d'une femme de cœur.

Nous ne pouvons pas, c'est impossible disent les Allemands

Le *Journal* écrit au sujet des prisonniers allemands capturés sur le front de Verdun:

Ils sont dans la même salle d'hôpital militaire où nous avions vu en septembre 1914 les prisonniers de la Marne, mais quelle différence d'allure! Ceux d'alors étaient arrogants, hautains; ceux d'aujourd'hui sont abattus, tête basse, dociles.

Une dame de la Croix-Rouge qui parle parfaitement l'allemand les interroge: « Nous sommes sur le front depuis six mois, disent-ils, et nous avons dix-neuf ans; mais nous ne sommes revenus de Serbie qu'il y a six semaines. On nous a dit que nous venions aider à la victoire définitive. Nous sommes partis à la bataille confiants. Nous pensions bien ne plus trouver de résistance. Lorsque vos canons se sont mis à tonner, couvrant le bruit des nôtres, ce fut pour nous une stupéfaction. Notre régiment avait été lancé contre une crête au sud de Beaumont, la moitié a été couchée par terre d'un seul coup, le reste est reparti en arrière. Nous étions presque arrivés sur vos tranchées, les mitrailleuses nous ont arrêtés. Heureusement, nous avons pu nous traîner en avant et être recueillis. Quelle fournaille! Non, non, nous ne pouvons pas passer, c'est impossible. »

Et un sanglot nerveux les étouffe, ils pleurent lamentablement.

MARTIGNY

Bals de l'Harmonie

A l'occasion du Carnaval, l'Harmonie municipale donnera dimanche et Mardi-Gras deux grands bals non costumés, à l'Hôtel de Ville.

ROYAL BIOGRAPHE, MARTIGNY

Dimanche 5 mars, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 1/2. « Un voyage en Italie », nature en couleurs; « Vers Salonique » et « Lord Kitchener aux armées », deux vues officielles de l'état-major français; un drame sensationnel, « L'express de minuit », film américain; un grand drame en trois parties: « Le mystère d'une vie », tiré du célèbre roman « Zoé » de MM. Coralie Stanton et Heath Hosken, interprété par la grande artiste française Régina Badet, de l'Opéra-Comique; « On demande une garde-malade », comédie comique qui déchaîne le fou-rire, termine joyeusement le spectacle.

NEURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

LES abonnés qui ont laissé revenir impayé le remboursement du CONFÉDÉRÉ sont priés de nous envoyer le montant à notre compte de chèque n. 458. ou de payer à notre bureau.

L'Administration.

On serait acheteur d'un char de **betteraves**

S'adresser à l'Hôtel du Mont-Blanc, Martigny.

A louer à Martigny-Ville

Rue Octodure un appartement

de 3 pièces, remises à neuf. S'adresser au « Confédéré ».

On demande à louer à Martigny-Ville

sur l'Avenue de la Gare un appartement

de 3 pièces, cuisine et, si possible, salle de bain. Eau, gaz et électricité.

S'adresser au « Confédéré ».

Le Rhume

guérit en peu d'heures par

BORINO

Pharm. Ch. Joris, Martigny-Bourg. 1133 G. Morand, Martigny-Ville.

Pianos, Harmoniums

Vente, échange, location, accord

Instruments de musique en tous genres

H. Hallenbarter, Sion

Règles

Méthode infailible contre retards

Ecrire à H. NALBAN, pharmacien, Petit-Lancy, Genève.

Miel naturel du Valais

est demandé à haut prix

par M. S. MEYTAÏN, à Sion.

LES médecins indiquent comme un excellent remède contre la toux les

CARAMELS PECTORAUX KAISER

Marque « 3 sapins »

Des milliers de personnes les prennent contre la toux, enrouement, mucosité, catarrhe, maux de gorge, coqueluche et comme préventif contre les refroidissements.

6100 attestations légalisées de médecins et particuliers garantissent un résultat certain.

Bonbons délicieux stimulant l'appétit. Fais avec le meilleur extrait de malt. Paquets de 30 et 50 ct., boîte 80 ct. en vente aux pharmacies Ch. Joris, Mee Lovey, G. Morand à Martigny; Pharm. L. Rey, St-Maurice; Pharmacie M. de Quay, Sion; pharm. H. Allet, G. Faust, Zimmermann à Sion. Pharm. M. Carraux, à Monthey; Société Montheyenne de Consommation, Monthey, et toutes les pharmacies. 891

Cartes de visite

Etiquettes de vin

à l'Imprimerie Commerciale. Martigny.

PENSIONNAT ÉCOLE MÉNAGÈRE

VEVEY, Villa Marguerite, route des Gonelles

Enseignement théorique et pratique. Nombre d'élèves limité.

Grand jardin et vie de famille

Cours annuel et cours d'été, commençant le 1er mai

DIRECTION : Mme GAVILLET-BETTEX

Bal à l'Hôtel du Simplon, à Vernayaz

mardi 7 mars

Banque de Brigue, Brigue

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—

entièrement versé

Réserves Fr. 340.000.—

Compte de chèques postaux II. 453

La Banque accepte des dépôts:

en comptes-courants à 3 1/2 - 4 0/0;
sur carnets d'épargne à 4 0/0;
contre obligations à 4 1/2 0/0 en coupures de Fr. 500.— et de Fr. 1000.—

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse:

Etat au 31 décembre 1915:

Dépôts d'épargne: Fr. 2.167.669,15

Obligations: » 1.835.000,—

Ensemble: Fr. 4.002.669,15

Obligations hypothécaires: Fr. 4.797.615,80

Dans le canton seul: » 4.497.615,80

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur: Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny. 361

Qui désire manger de véritalement bons **VACHERINS ?**

à 1 fr. 80 le kilo

Vous pouvez vous adresser en toute confiance à

Albin RoCHAT, aux Charbonnières

Demandez les prix de gros

Un bon domestique

connaissant bien la vigne

est demandé

chez E. Leyvraz, au Dézaley, Rivaz. On demande aussi

un bon ouvrier

Bons manœuvres

sont demandés

pour fours électriques. Travail suivi et bien rémunéré, sans chômage. Cas de maladie indemnités par caisse-maladie.

Pension avantageuse par cantine ouvrière.

S. A. pour l'industrie de l'Aluminium, à Chippis (Valais)

Docteur Turrian

Médecin-Chirurgien-Dentiste

à Monthey

absent

jusqu'à nouvel avis.

Pensez

à vos plantations et achetez les deux publications ayant trait à la culture des légumes et à celle des fleurs ainsi qu'à l'Hygiène fruitière. 3 tableaux vendus séparément 60 ct. pièce, plus le port, chez S. Henchoz, ancien éditeur, pl. Chauderon, 14, Lausanne. 199

A vendre un bon piano droit

bonne marque, et un

bureau-secrétaire

S'adresser à M. Fransberg-Exhenry, Monthey.

Sécateur

avec lame en acier anglais, forgé garanti, mod. Suisse fr. 2.20

» Jura » 3.50

» Valais » 4.—

» soigné » 5.—

Mod. Vevey » 5.—

» Neuchâtel, extra fort, 21 cm. » 5.50

» id. extra fort, 23 cm. 6.50

» Le Parisien, extra fort, 23 cm. 6.—

Catalogue gratis

Louis ISCHY, fabricant, Payerne

Ateliers de réparations avec force électrique. 230



OUVERTURE

de nos nouveaux locaux

Samedi 4 Mars

à 10 heures
— du matin —

Exigez nos Timbres-Escompte

Comparez Prix et Qualités

Voir nos huit vitrines

SOCIETE ANONYME

des Grands Magasins

GROSCH & GREIFF

Rue Neuve

LAUSANNE

Rue Chaucrau

Les gros Lots de 20.000 fr.

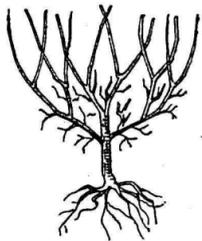
de la loterie de Tell ne sont pas encore sortis. Jamais la chance de gain a été aussi grande que maintenant. Que ceux qui n'ont pas gagné jusqu'à présent ne se découragent pas et ceux qui n'ont pas encore acheté des billets ne laissent pas passer cette occasion sans tendre la main à la fortune. Hâtez-vous donc et commandez de suite des billets à fr. 1.— (ou des séries entières à fr. 25.— ayant sûrement un lot gagnant) à

L'agence Centrale Berne
Passage de Werdt No 69.
Sur 10 billets 1 billet gratuit
Conditions favorables pour
revendeurs. 39

M. Henri JACQUIER, boucher à Salvan, informe l'honorable public de Vernayaz et environs qu'il a ouvert une

Boucherie-Charcuterie à Vernayaz

Par un service soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite et se recommande par vingt années de pratique.



Agriculteurs!

Votre propre expérience vous aura démontré l'infériorité incontestable des arbres venant de l'étranger.

Plus n'est besoin de vous dire que si vous voulez des arbres fruitiers de tous genres avec reprise assurée et garantie des variétés, votre propre intérêt vous guidera directement dans nos pépinières, où vous trouverez du beau plant fruitier greffé et élevé sur place.

Pépinières du Domaine des Iles, Martigny - C. PETER
Téléphone 113

Tirage irrévocable par décision 30 mars

au Conseil d'Etat d'Argovie

Grande Loterie du Musée d'Histoire nat.

AARAU

la plus avantageuse et la plus intéressante des loteries suisses.

8889 lots gagnants s'élevant à francs

160.000

Prix du billet 1 franc

Envoi contre remboursement par le Dépôt général : Mme B. PEYER, rue Mme de Staël, 3, Genève.

1 à 25.000

1 à 10.000

2 à 5.000

5 à 2.000

10 à 1.000

etc., etc., en espèces

Pour fr. 10 — 11 billets

» » 20 — 23 »

BOVERNIER

dès 1 h. de l'après-midi, au local de la Société de musique

Dimanche, 5 mars



Grand Bal

organisé par la fanfare « L'Union »

Consommations de 1^{er} choix.

La Salsepareille Model

est un **dépuratif** dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations qui meilleur marché et de fabrication inférieure, n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la **Salsepareille Model**. Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant du **sang vicié** et de la **constipation habituelle**, telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczéma, inflammations des paupières, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses surtout au moment de l'âge critique, migraines, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon fr. 3.50. La demi-bouteille fr. 5.— La bouteille pour la cure complète fr. 8.— **Se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale à la PHARMACIE CENTRALE MODEL & MADLENER, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la

VÉRITABLE SALSEPAREILLE MODEL



BAL

au CAFÉ DU PROGRÈS, à Martigny-Bourg

Dimanche 5 mars. Orchestre PAGLIOTTI.

Avis M. Amédée CHAPPOT a l'honneur d'aviser le public de Martigny et environs qu'il a repris le

Café de Lausanne, à Martigny-Ville
rue de l'Hôtel de Ville

Par un service soigné, il espère mériter la confiance de ceux qui voudront l'honneur de leur visite.

Chambres à louer. — Restauration à toute heure.

Amédée CHAPPOT
chef de cuisine.

Mme Romanens, ayant remis le Café de Lausanne à M. A. Chappot, remercie tous ses clients et connaissances et les prie de reporter sur son successeur la confiance qu'ils lui ont accordée.

Importante fabrique de la Suisse orientale

branche alimentation

cherche

Chef de fabrication

capable et de confiance. Le postulant connaissant la partie „Conserves” aura la préférence.

Offres détaillées avec copies de certificats et photographie sont à adresser sous chiffre W 822 G à la Société anonyme suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich.

Argent

gagné facilement par la vente à crédit aux particuliers de **Denrées alimentaires**
Ecrire Case Mont-Blanc, 5608, Genève. 232

Timbres-poste sur anciens correspondances et timbres

en cours, part. avec surcharge (1, 13 et 30 ct.), sont achetés aux meilleures conditions. Indiquer détail, stock disponible et prix, en joignant, si possible, échantillons, sous H. 592 X., à case postale 191, Stand, Genève. On achète aussi enveloppes venant de Belgique ou Pologne occupées, au plus haut prix.

Billes et branches

de noyer, plane et poirier **sont achetées à de bons prix** par la Fabrique de bois de socques Charles Claret, Martigny.

A remettre de suite à Martigny **un bon café**

Peu de reprise S'adresser au « Confédéré » en ajoutant 20 ct. pour la réponse.

Femme de chambre sérieuse, travailleuse et connaissant à fond sa partie, serait engagée par un très bon hôtel du canton. Entrée immédiate.

Adresser offres avec certificats et photo au « Confédéré ».

Pommes Pommes de terre Cabris achetés aux plus hauts prix par Antoine DARBELLA, Martigny-Bourg

Modiste

adroite, trouverait à se placer avantageusement de suite ou époque à convenir. Adresser offres et prétentions aux Magasins A la Ville de Paris, à Sion.

Carnaval de Martigny

BAL

de l'HARMONIE MUNICIPALE à 8 heures du soir

à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville

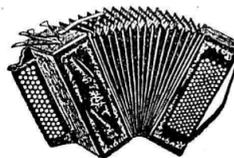
Dimanche 5 mars et Mardi-Gras 7 mars

ENTRÉES : Dimanche 1 fr. 50 ; Mardi 1 fr.

Fabrique spéciale d'ACCORDÉONS

de tous systèmes

Cooperativa L'Armonica „STRADELLA” (Italia)



La meilleure marque mondiale comme solidité, élégance et forte sonorité. Doubles et triples voix, lames en acier garanties 3 ans; soufflet recouvert de satin avec protège-coins en métal à tous les plis et mécanique spéciale aux basses avec tous les perfectionnements les plus modernes.

Réparations. Catalogue gratis et franco

Seul dépositaire pour la Suisse : Victor GIBELLI, professeur d'accordéon, rue du Grand St-Jean, 26, au 3^{me} étage, Lausanne. 235

Goudron Burnand

Extrait du meilleur pin de Norvège, 30 ans de succès contre rhumes, catarrhes, toux, bronchites. 1 fr. 50 dans toutes les pharm.